

En raison des directives gouvernementales, les bureaux de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent restent fermés jusqu'à nouvel ordre. Vous pouvez toujours nous joindre par téléphone ou par courriel. Nous sommes en mesure de répondre à vos besoins à distance. Il est aussi possible de venir porter des documents à nos trois bureaux en nous avisant au préalable.

Démarrage des activités de SCF Conseils (Emilie Roussel)



Votre SCF régional fait maintenant partie du réseau provincial SCF Conseils. Le SCF Conseils a été mise sur pied afin de valoriser les expertises offertes aux producteurs du Québec par nos

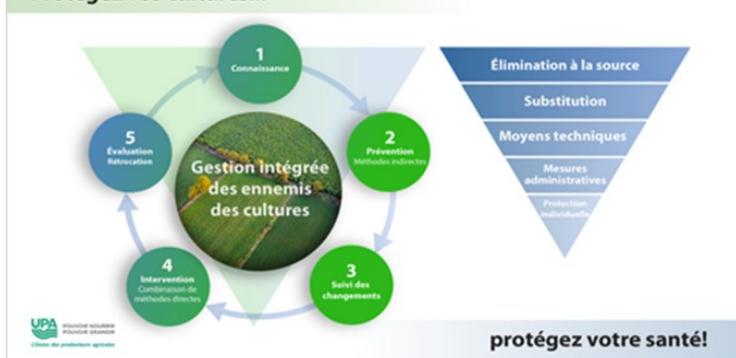
300 professionnels dédiés au monde agricole. Votre SCF est toujours là pour vous servir, mais compte maintenant sur le plus important réseau professionnel spécialisé en agriculture au Québec pour l'assister dans ses efforts pour vous offrir les services répondant à vos besoins, à prix compétitif. SCF Conseils, c'est votre coopérative de services professionnels et nous en sommes fiers. Vous avez besoin de conseils en matière de fiscalité, de comptabilité, d'agroéconomie, de ressources humaines ou de droit agricole? Vous faites partie de la relève agricole, vous désirez rentabiliser et faire croître votre exploitation ou vous envisagez un transfert de ferme? Contactez-nous. Nous sommes là pour répondre à vos besoins. Allez au www.scfconseils.ca, inscrivez-vous à notre infolettre et devenez membre de SCF Conseils gratuitement. Demeurez informé de nos actualités et participez à nos concours et promotions.

Prix Anselme Gagné 2021 décerné à Jean-François Rioux

(Mylène Gagnon)

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars, l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL) a décerné le prix Anselme Gagné 2021 à M. Jean-François Rioux, de la Ferme Rioukioux Inc. à Saint-Simon de Rimouski. Ce prix souligne la contribution remarquable d'un individu ou d'une organisation à la protection de l'eau. M. Rioux pose des gestes concrets pour la protection de l'eau dont, l'implantation de cultures de couverture et de céréales d'automne, de bandes riveraines élargies de haies brise-vent afin de réduire l'érosion des sols. M. Rioux a joué un rôle important comme instigateur du projet collectif d'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière Centrale. Par ses actions, M. Rioux a démontré qu'il est possible d'allier la rentabilité et la protection de l'environnement en agriculture. Toutes nos félicitations à M. Jean-François Rioux!

Protégez vos cultures...



Deux webinaires en santé et sécurité à la ferme disponibles pour vous (Frank St-Pierre)

Dans le but de vous soutenir dans vos efforts de prévention en lien avec l'utilisation ou l'exposition aux pesticides, le webinaire suivant vous est offert : <https://studiocast.ca/client/upa/event/8983/fr>. Aussi, afin d'agir en prévention face aux risques auxquels vous êtes exposés quotidiennement, vous êtes invités à visionner le webinaire suivant : <https://studiocast.ca/client/upa/event/8939/fr>.

Changement du contenu minimal des trousse de secourisme en milieu de travail (Frank St-Pierre)

Le contenu obligatoire des trousse de premiers secours a été modifié et doit être conforme à la norme Trousse de secourisme en milieu de travail, CSA Z1220-17. Les employeurs avaient jusqu'au 17 mars 2021 pour adapter le contenu de leurs trousse à cette norme. Selon le type de trousse requis dans votre organisation, il se peut qu'il ne soit pas nécessaire d'acheter une nouvelle trousse, vous pourriez alors simplement ajouter le matériel manquant.



Plusieurs milieux de travail, présentant un risque faible (ou modéré), ont besoin de [la trousse de base](#). [La trousse intermédiaire](#) doit être utilisée lorsque le milieu tend vers un niveau de risque élevé. [La trousse personnelle](#) répond aux besoins des travailleurs isolés et à ceux n'ayant pas accès à une autre trousse de secourisme dans leur milieu de travail. Plus de précisions sont disponibles sur [cette page web](#) de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Bien que les quantités de matériel soient établies en fonction du nombre de travailleurs par quart de travail, le matériel est déterminé en fonction des risques présents. L'employeur a la responsabilité d'évaluer les risques de son milieu de travail afin de déterminer la classification de trousse de secourisme adéquate et de relever toute fourniture supplémentaire nécessaire aux conditions particulières du lieu. Accéder à la page [Identifier les risques dans le milieu de travail](#) pourrait vous y aider. Pour vous faciliter la transition, des listes de contenu à imprimer sont disponibles sur le Portail du Réseau de santé publique en santé au travail (RSPSAT) en cliquant [ici](#).

Le Bas-Saint-Laurent sera bientôt doté d'un réseau d'incubateur d'entreprises agricoles! (Yan Gosselin)

Par ce projet, la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent, conjointement avec votre Fédération et le MAPAQ, souhaite assurer un accompagnement adapté aux besoins de la relève agricole dans leur processus de démarrage d'entreprise tout en favorisant l'acquisition de connaissances et d'expérience nécessaire à la réussite de leur projet. Pour ce faire, nous voulons soutenir la relève en leur permettant de lancer leur entreprise dans un cadre qui encourage le démarrage et diminue les investissements du départ. Cela peut se faire par :

- la location d'un terrain et/ou de bâtiments à coût raisonnable;
- un soutien au niveau de l'acquisition d'expérience dans une entreprise ;
- par le transfert de connaissance d'un producteur d'expérience à l'aspirant producteur.

Tous les producteurs ayant un intérêt, aussi minime soit-il, peuvent prendre quelques minutes pour répondre au questionnaire suivant : <https://forms.gle/sYj3c3Z77xeWRvCQ9>. Les renseignements serviront à recueillir des informations pour structurer le démarrage de l'incubateur et vos réponses ne vous engagent à rien. La relève agricole compte sur vous pour l'aider à réaliser ses rêves!

Des programmes de subvention en emploi (Frank St-Pierre)

Plusieurs projets de formation sont disponibles pour former et intégrer des personnes en emploi, avec ou sans expérience ou formation en agriculture et favoriser le maintien en emploi et la polyvalence de personnes parlant peu ou pas du tout le français. Voir l'annexe pour plus de précisions.

POUR NOUS JOINDRE : Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent

284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5

☎ 418 723-2424 ou 418 856-3044

☎ 1 800 463-8001

✉ bas-saint-laurent@upa.qc.ca

Centre de services de La Pocatière
1120, 6^e Avenue, bureau 100
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Centre de services de Saint-Antonin
125, rue du Carrefour
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0

ACTIVITÉS À INSCRIRE À VOTRE AGENDA

AGA Eleveurs de porcs	9 avril 2021 (virtuel)
AGA Sidfor	13 mai 2021 (virtuel)
AGA SProdForestiers	20 mai 2021 (virtuel)



Programme FermEmploi et AgriEmploi

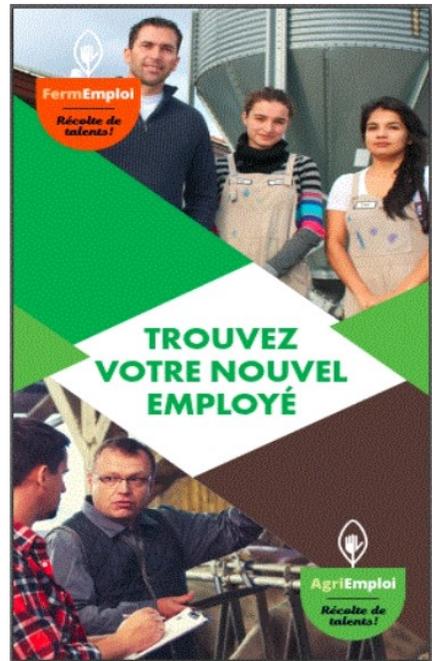
Ces deux programmes sont disponibles pour former et intégrer des personnes en emploi, avec ou sans expérience ou formation en agriculture.

Avantages pour l'entreprise agricole :

- Soutien gratuit pour le recrutement, l'accueil, l'intégration et la formation du nouvel employé
- Programme de formation structuré en milieu de travail selon la production
- Aide financière sous forme de remboursement du salaire de l'employé

Les programmes sont actuellement disponibles pour les productions suivantes :

Production laitière, porcine, serricole, avicole, bovine, ovine, pomicole, apicole, acéricole, maraîchère et opérateur de machinerie agricole.



Pour favoriser le maintien en emploi et la polyvalence de personnes parlant peu ou pas du tout le français!

Agrifrancisation s'adresse aux :

- Résidents permanents, aux citoyens canadiens et aux travailleurs étrangers temporaires (TET).

L'objectif du programme :

- Favoriser le maintien en emploi et la polyvalence de personnes parlant peu ou pas du tout le français.

Accompagnement gratuit et personnalisé en milieu de travail :

- Communication orale et écrite, habiletés de calcul en français.
- Vocabulaire spécifique lié à l'emploi, compréhension des tâches.

Pour plus d'informations, contactez dès maintenant votre Centre d'emploi agricole (CEA) au 418 856-3044 ou au 418 723-2424